

*Communiqué de presse*  
**La FSU appelle les  
personnels à réagir**

Le Premier ministre vient de confirmer à la fois son refus de revenir sur sa politique fiscale et son intention pour 2010 de supprimer 34000 postes dans la fonction publique et d'accélérer la politique de démantèlement des services publics que constitue la RGPP.

Il affiche ainsi un dogmatisme irresponsable, menaçant les solidarités et la lutte contre les inégalités et faisant courir de graves risques pour l'avenir. Ainsi alors que le chômage des jeunes explose on continue à réduire leurs possibilités d'emploi dans les services publics. Les plans sociaux se multiplient et ce même gouvernement qui les dénonce refuse lorsqu'il est employeur de donner l'exemple et joue le même jeu !

Alors que la crise qui frappe rend d'autant plus indispensables des services publics qui maintiennent les liens sociaux, confortent les solidarités, luttent contre les inégalités et préparent l'avenir, de suppressions de postes en RGPP on les rend encore plus exsangues, on en réduit les missions et ces nouvelles coupes claires vont encore tailler dans leur capacité à répondre aux besoins de notre société. Et on poursuit dans une politique fiscale qui favorise les plus hauts revenus et est destructrice d'emplois tant publics que privés. Ce sont les plus défavorisés, les territoires les plus confrontés aux difficultés, les hommes, les femmes, les jeunes les plus en butte aux inégalités qui vont en être les premières victimes.

La FSU appelle les personnels à réagir (...) le 26 mai et le 13 juin avec l'ensemble des salariés. Elle entend par ailleurs s'adresser aux autres organisations de l'éducation et de la fonction publique pour envisager des ripostes communes.

Les Lilas, le 14 mai 2009

*Communiqué des organisations syndicales de la fonction publique*  
**Appel interfédéral à l'ACTION les  
26 MAI et 13 JUIN**



Depuis maintenant plusieurs mois, nos huit organisations syndicales de la Fonction publique portent ensemble des revendications et des exigences. Avec les personnels, elles continuent d'exiger :

- ▶ L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois, avec un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009 et celles prévues en 2010,
- ▶ Le retrait des articles relatifs au « *bénéfice de la réorientation professionnelle* », à la « *généralisation du cumul d'emplois à temps non complet* » et au « *remplacement et intérim* » du projet de loi relatif à la mobilité,
- ▶ Le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels, et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité, et l'aggravation des conditions de travail.

Avec les personnels, elles demandent l'ouverture de négociations portant sur :

- ▶ L'augmentation significative de la valeur du point et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,
- ▶ Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Le gouvernement s'obstine dans sa politique à l'encontre de la Fonction publique et des personnels fonctionnaires et agents publics, dans un contexte de crise qui exige plus et mieux de service public tant pour les usagers que pour les personnels.

**C'est pourquoi les huit organisations syndicales de la Fonction publique réunies le 6 mai s'inscrivent pleinement dans l'appel solennel lancé au plan interprofessionnel.**

**Elles appellent les personnels à participer massivement aux journées du 26 mai et du 13 juin.**

**Elles soutiennent les mobilisations dans les différents secteurs de la Fonction publique.**

Fait à PARIS, le 13 mai 2009.



*Communiqué de presse du SNUEP-FSU du 22 mai*  
**Réprimer n'est pas éduquer :**  
**le ministre adepte des mauvaises réponses**

Dans le prolongement logique « du tout sécuritaire » prôné régulièrement par le Président de la République et ses ministres, les seules réponses qu'avance le ministre aux problèmes de violence dans les établissements scolaires sont inadéquates avec :

- mise en place de portiques détecteur d'armes – à l'américaine - ;
- création d'une « force mobile d'agents » intervenant dans les établissements ;
- voire même délégation aux personnels administratifs « de faire la police ».

Dans l'état actuel de ces annonces, nous assistons à un mélange des genres où les fonctionnaires de l'éducation nationale feraient le travail des fonctionnaires de police. C'est la mobilité avant l'heure ! Quoi qu'il en soit, le SNUEP-FSU réaffirme que les personnels sont pour la plupart des fonctionnaires certes, mais avec des rôles, des compétences et des lieux d'exercice bien définis.

En réponse à des faits extrêmement graves, le ministre fait encore une fois étalage de mesures-paillettes pour un retentissement médiatique maximum, et dans ces propositions, le SNUEP-FSU déplore l'absence de mesures concrètes permettant de traiter des situations difficiles. Heureusement, les cas graves touchent peu d'établissements. En revanche,

beaucoup d'établissements souffrent d'une violence quotidienne qui devient insupportable : incivilités, agressions verbales entre élèves ou vis-à-vis des adultes, refus de travailler, absentéisme ...

Les annonces font les unes, mais sur le fond, le SNUEP-FSU déplore l'absence de mesures éducatives, de prévention, alors même que les personnels sont de moins en moins nombreux dans les établissements scolaires : il y a eu 30 000 suppressions d'emplois sur les trois dernières années, et le gouvernement annonce en plus le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux l'an prochain. Les chiffres sont bien cruels au regard des mesurette face caméra : plutôt que de stigmatiser les jeunes, le SNUEP-FSU demande que l'Etat donne à l'éducation nationale les moyens en personnels compétents et formés pour un réel travail éducatif.

Le SNUEP-FSU souhaite que l'Etat investisse dans l'éducation de la jeunesse plutôt que dans la répression et la stigmatisation à son encontre. Encore une fois, le gouvernement préfère les mauvaises solutions populistes et médiatiques et stigmatiser les jeunes pour masquer les méfaits d'une politique qui restreint la présence des adultes dans les établissements.

Le secrétariat national,  
Paris, le 22 mai 2009.

*Communiqué de presse du SNUEP-FSU du 22 avril*  
**Une politique sans ambition pour les jeunes**

Nicolas Sarkozy a présenté son plan d'urgence pour les jeunes le 24 avril. Il annonce 1,3 milliards pour favoriser l'insertion des jeunes de 16-25 ans. Face au chômage important des jeunes dans cette période de crise, les réponses sont peu imaginatives et sans grands moyens.

Le plan présente comme la panacée la formation professionnelle en apprentissage avec des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation et demande à un grand patron de présenter « une charte de l'alternance ». Dans le même temps, le gouvernement ferme de nombreuses sections ou filières, dans les lycées professionnels publics pour la prochaine rentrée. Comme d'habitude la politique gouvernementale est une politique d'aide au secteur privé, confirmé ici avec de plus des moyens donnés aux « écoles de la 2<sup>ème</sup> chance », au détriment du service public.

- **C'est une politique irresponsable** qui préfère déboucher sur des suppressions massives de postes d'enseignants, tout en donnant des contrats ou des petits boulots aux jeunes.
- **C'est une politique inconséquente** qui préfère donner de l'argent sans contre partie au patronat, voire aussi à créer des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance dans chaque département.
- **C'est une politique sans originalité**, de replâtrage de politiques anciennes des divers contrats aidés qui se sont avérés être des fiascos aujourd'hui pour les jeunes.

Le SNUEP-FSU rappelle que les compétences indispensables à la vie professionnelle doivent être enseignées en profondeur au sein de l'Education Nationale, et non survolées.

Le SNUEP-FSU souhaite que la formation soit considérée comme un investissement pour le pays et non comme une charge pour l'Etat.

Le SNUEP-FSU met en garde le gouvernement contre le renforcement de l'apprentissage qui ne saurait être considéré comme une formation de qualité alors même que les entreprises licencient et font le choix de l'employabilité immédiate. Le rôle de formateur que le statut de l'apprenti leur confère n'est pas leur priorité. Seul l'enseignement professionnel public garantit une formation initiale complète et de qualité.

Le SNUEP-FSU réaffirme que le rôle de l'enseignement professionnel est de former le futur salarié mais aussi le citoyen et qu'un parcours professionnel réussi ne peut pas se limiter uniquement à un ensemble de gestes techniques.

**Le SNUEP-FSU demande dans l'intérêt des jeunes :**

- L'abandon de la généralisation du baccalauréat en 3 ans et le maintien des sections de BEP ;
- L'arrêt des suppressions de postes dans l'éducation pour 2009 ;
- Le maintien d'une offre de formation diversifiée dans les LP débouchant sur des diplômes nationaux ;
- Un plan ambitieux pour l'éducation et la formation professionnelle des jeunes, qui permette une véritable insertion dans la vie professionnelle avec de réelles perspectives de carrière.



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuelpnat@snuep.com](mailto:snuelpnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



**Infos n°116**

Rentrée 2010

## AFFECTATION des Personnels enseignants du second degré, d'éducation en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna

Lu au journal officiel  
du 14 mai 2009

**BAC PRO**

- Dépôt de candidatures

Les personnels enseignants d'éducation titulaires peuvent faire acte de candidature. Les demandes doivent être déposées via Internet sur le site SIAT : <http://www.education.gouv.fr> rubrique « personnels, concours, carrières puis « enseignants ». Un formulaire en ligne permet de saisir la candidature et les vœux (postes et territoires) du 28 mai au 11 juin 2009.

- Transmission des dossiers

Le dossier, une fois édité est obligatoirement signé par le candidat puis remis dans le délai imparti en deux exemplaires, (date limite 12 juin 2009) accompagné des pièces justificatives au supérieur hiérarchique direct qui portera son avis sur la candidature de l'intéressé.

**Conseil du SNUEP-FSU :** Pour favoriser votre mutation, élargissez vos vœux territoires à la Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna. De même, mettez « tous vœux, tous postes » sur les territoires.

Il est mis fin à la préparation et à la délivrance du brevet de technicien dans la spécialité « vêtement (création et mesure) », conformément aux dispositions du présent arrêté. Ce brevet de technicien est remplacé par le baccalauréat professionnel « métiers de la mode - vêtements ».

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020609141>



Fédération  
Syndicale  
Unitaire

Gérard Aschieri  
Secrétaire Général

GA/NO/08.09/077

Monsieur Eric BESSON  
Ministre de l'Immigration, de  
l'Intégration, de l'Identité Nationale et du  
co-développement  
101 rue de Grenelle  
75007 Paris

Les Lilas le, 20 mai 2009

*Droits et  
Libertés,  
Laïcité*  
**La chasse  
aux  
élèves  
sans  
papier  
continue**

Monsieur le Ministre,

La Fédération Syndicale Unitaire est inquiète du sort réservé au jeune Zohir Medah, 19 ans, élève du lycée horticole de Montreuil. Arrêté samedi 9 mai, il est depuis dimanche 10 mai au Centre de rétention de Vincennes. Il a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière.

Pourtant c'est un lycéen qui a un projet professionnel bien établi. Parmi les membres de sa famille, certains sont français, d'autres en situation régulière et d'autres encore ont fait une demande de régularisation. Certes Zohir a le tort de ne pas avoir commencé de démarche pour sa régularisation cependant il n'a aucune attache en Algérie où il risque d'être expulsé.

Ce problème a été évoqué dans la campagne Jeunes Majeurs et plus particulièrement par la délégation que vous avez bien voulu recevoir le mercredi 13 mai où figurait une représentante de la FSU.

La FSU considère que cet élève doit pouvoir finir sa scolarité sereinement. Il est actuellement en CAP, et par ailleurs il avait une épreuve de CAP aujourd'hui.

La FSU vous demande de lui permettre d'achever sa scolarité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Gérard ASCHIERI

Secrétaire Général



Toute l'info sur [www.snuep.com](http://www.snuep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snuelpnat@snuep.com](mailto:snuelpnat@snuep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°116

- 3 -

## Actions Manipulations ?

Le SNUEP-FSU est un syndicat actif et revendicatif qui s'associe volontiers aux luttes et actions les plus unitaires possibles. Mais certains documents diffusés sur internet ou lors d'assemblées générales portent le logo du SNUEP-FSU, sans l'accord des sections académiques ou du SNUEP-FSU national. Et il n'est pas acceptable de laisser entendre que le SNUEP-FSU national ou certaines sections académiques du syndicat ont donné leur accord à des actions fortement minoritaires et non-concertée avec tous les partenaires de l'Intersyndicale de l'enseignement professionnel.

Ainsi, FO et « le comité intersyndical académique » ont laissé entendre qu'ils seraient reçus en audience au ministère le 20 mai : le syndicat FO par le biais de ses syndicats académiques a fait croire que l'intersyndicale de l'enseignement professionnel avait appelé à la mobilisation devant le ministère ce même jour. Or, jamais FO n'a interrogé les autres syndicats de l'intersyndicale de l'enseignement professionnel (sauf SUD).

Le SNUEP-FSU regrette ces démarches unilatérales qui entretiennent la confusion jusque dans les termes utilisés, notamment entre « intersyndicale de l'EP » et « inter LP (de l'ouest) ». Ainsi, cette ambiguïté a permis à « l'inter LP de l'ouest » d'être reçu par la commission des affaires culturelles du Sénat, cette dernière pensant recevoir l'Intersyndicale de l'EP.

Le SNUEP-FSU dénonce les manipulations de ce type qui ne sont pas du tout profitables à la défense de l'enseignement professionnel, et sont au contraire contre-productives, induisant la méfiance entre partenaires syndicaux. L'agitation et la manipulation nuisent à la construction des luttes.

## Bac Pro 3 ans Arts appliqués

Dans le cadre de l'application de la généralisation du bac pro 3 ans, le SNUEP-FSU soutient les luttes en cours des collègues, notamment celles des arts appliqués qui verront disparaître la moitié de leurs heures d'enseignement. Le SNUEP-FSU vous invite à relire l'article « *DHG et REFORME BILLET D'HUMEUR de S. B. TOURS* » publié dans le SNUEP Infos 109 de janvier 2009.

([http://www.snupep.fr/circulaire/infos\\_109/index.htm](http://www.snupep.fr/circulaire/infos_109/index.htm))

## Le SNUEP-FSU reçu à la HALDE Prévenir les discriminations dans l'accès et le déroulement de stages

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) a mis en place un groupe de travail pour « *prévenir les discriminations dans l'accès et le déroulement de stages pour les élèves des lycées professionnels, des lycées techniques, et pour les étudiants des universités et des grandes écoles* ».

Le stagiaire doit bénéficier d'une protection équivalente à celle des salariés. La Halde a déjà fait une recommandation au ministère de l'éducation (mai 2008) pour que soit mis en place « *une procédure d'alerte et de suivi en matière de prévention du harcèlement moral à l'encontre des élèves en stage équivalente à celle qui est prévue pour les salariés* ».

Aujourd'hui la Halde veut aller plus loin en mettant un groupe de travail en place composé des différents acteurs (institutionnels de l'EN, entreprises, syndicats, fédérations de parents d'élèves, d'élèves et d'étudiants) afin d'élaborer un dispositif d'alerte permettant la prise en charge au sein des établissements des situations de discriminations à l'entrée ou pendant le stage, pour janvier 2010.

Le SNUEP-FSU y participe et a fait part des difficultés pour la majorité de nos élèves à trouver des stages, même si c'est encore plus difficile pour ceux habitants certains quartiers ou en fonction de leur couleur de peau (première discrimination pointée par la Halde d'après ses enquêtes). De la même façon, les élèves en fonction de leur âge ne réagissent pas pareil face aux discriminations mais il ne faut pas les laisser seuls gérer cette situation.

## Communiqué du SNUipp Floirac : une interpellation choquante et démesurée

L'interpellation de deux élèves de 6 ans et 10 ans à proximité de la sortie d'une école de Floirac dans le cadre de la recherche d'un vélo est choquante et démesurée. Qu'elle corresponde à un excès de zèle ou à une dérive sécuritaire, cette arrestation heurte profondément l'ensemble des enseignants, des éducateurs et des parents d'élèves.

Le SNUipp dénonce vivement de telles pratiques qui vont à l'encontre du droit à l'Éducation des enfants. Elles sont susceptibles de créer de profonds traumatismes pour l'ensemble des élèves et remettent en cause le rôle éducatif de l'école.

Le SNUipp demande solennellement au ministre de l'Éducation Nationale d'intervenir pour que la primauté des mesures éducatives soit respectée et qu'aucune interpellation n'ait lieu dans ces conditions.

L'école doit rester un lieu d'éducation et de prévention qui a besoin de confiance et de sérénité.

Paris, le 21 mai 2009



Toute l'info sur [www.snupep.com](http://www.snupep.com)  
Vous pouvez nous écrire à [snupepnat@snupep.com](mailto:snupepnat@snupep.com)  
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris  
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°116